



Association Périgord-Québec / francophonie

Rapport moral du président

pour l'année 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Réunis aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire, dans la salle Jean Ferrat de Montrem, je remercie Mme la maire, Sylvie Bouton et le conseil municipal, pour la mise à disposition gratuite de cette salle et ses équipements.

Des remerciements chaleureux aux membres du conseil d'administration de Périgord-Québec / francophonie, qui ont participé à la préparation de cette journée d'assemblée générale, en particulier à notre vice-président Bernard PICHENOT, Liliane BUREAU, notre vice-présidente et secrétaire générale, ainsi qu'à notre trésorier, Ambroise MOURET. Je dois malheureusement vous informer qu'Ambroise, ne sera pas présent aujourd'hui. Des soucis de santé l'obligent à limiter ses déplacements.

Un rapport moral en quoi est-il utile ?

Un rapport moral permet d'informer les membres sur la gestion de l'association qui a eu lieu au cours de l'année qui vient de s'achever, gestion devant être conforme aux règles établies par nos statuts.

Ce rapport est l'occasion également de rappeler comment nos relations avec les partenaires privés et les pouvoirs publics se sont déroulées au cours de l'année 2024.

Notre engagement associatif prend sa source et son inspiration dans les valeurs énoncées dans nos statuts. Il repose essentiellement sur son objet social libellé à l'article 2 des statuts en ces termes :

« L'association Périgord-Québec / francophonie a pour but :

- De développer les liens entre le Périgord et le Québec en priorité, mais également avec toute la francophonie, dans tous les domaines, notamment culturel et économique ;
- Elle s'adresse à toutes les catégories d'âges et à toutes les classes sociales ;
- Elle s'interdit toute appartenance ou orientation dans les domaines politique, syndical et confessionnel ;
- Elle fédère les associations dites « Comités de jumelage » du Périgord.

Plusieurs réalisations de notre association nous permettent de partager des valeurs identiques aussi bien avec nos cousins québécois qu'avec nos amis Français.

À titre d'exemples, la dictée francophone scolaire et adulte, le prix littéraire, l'échange Intermunicipalités, la résidence pour les jeunes slameurs québécois, la création de nouveaux jumelages et pactes d'amitié, notre présence aux différentes assemblées générales de nos jumelages et des régionales avec qui nous avons signés des pactes d'amitiés, sont bien des missions qui représentent ce qui est prévue dans nos statuts.

Je pense que je peux déclarer l'année 2024 millésimée, puisqu'elle a été exceptionnelle.

- Nos programmes principaux ne cessent de progresser, certain de façon importante, comme la dictée scolaire ;
- Une nouvelle création de jumelage, une autre qui se concrétisera en 2025 ;
- La reconnaissance de notre travail par nos collègues au national, en retenant notre candidature pour l'organisation de l'assemblée générale de notre fédération les 29, 30 et 31 mai prochain à La Filature de Périgueux ;
- Enfin, plusieurs articles de presse et de couvertures radiophoniques, qui confirment la notoriété grandissante de Périgord-Québec / francophonie.

La collaboration avec les institutions

Un autre aspect important à souligner, est le rayonnement de notre association dans son environnement. Périgord-Québec / francophonie a toujours maintenu des relations cordiales avec les dirigeants de nos communes jumelées, du conseil départemental de la Dordogne, de celui de la région Nouvelle-Aquitaine, de nos régionales sœurs du Périgord et du Québec, de notre Fédération, de la Délégation Générale du Québec à Paris et du Réseau Québec-France. Je tiens à remercier tout particulièrement les maires de nos communes jumelées et de nos communes partenaires, pour leur soutien tellement important pour nos jumelages.

À titre d'exemple, la mairie de Montrem, héberge notre siège social depuis plusieurs années. Cela se concrétise par la mise à disposition d'une boîte aux lettres, d'une salle pour nos réunions et d'une place à son marché de Noël. Un énorme merci au personnel de la mairie, qui nous a toujours accueillis, avec le sourire et le respect.

Par ailleurs, nous nous faisons un devoir de participer à la grande majorité des activités mises en place par nos jumelages.

Activités inexistantes sans le travail de nos administrateurs et adhérents bénévoles

Je tiens à remercier tous les administrateurs et adhérents de notre association qui m'ont appuyé tout au cours de l'année, en mettant au service de Périgord-Québec / francophonie, leur compétence, leur disponibilité, leur générosité.

Il ne faut jamais oublier que les administrateurs sont des bénévoles. La bienveillance et la compréhension doit s'imposer naturellement envers nos administratrices et administrateurs. Leur engagement associatif à titre de dirigeants facilite et allège le travail du président et du bureau exécutif. Nous avons terminé l'année 2024 avec un conseil d'administration composé de 2 membres élus et une administratrice cooptée, qui se présente pour être élue aujourd'hui. J'adresse de chaleureux et sincères remerciements à Danièle ADANT, Catherine BASTIDE, Stéphane BOUSSARIE, Liliane BUREAU, Maurice COMBEAU, Pierrette DELCEL, Isabelle DENIS, Raymond DEROUX, Yves DESCHAMPS, Monique DOUGUET, Nicole GUIBERT, Bernard IMBAULT, Chantal ISABELLE, Martine MARGONTIER, Josette MAYEUX, Ambroise MOURET, Natalie MOURET, Bernard PICHENOT, André PIERRONNET, Monique PIERRONNET, Roger ROSELLO, Nicole ROUYER-ROSELLO et Clara VIGNE.

Je désire souligner en particulier, le travail et la disponibilité exceptionnels de notre vice-présidente et secrétaire générale Liliane BUREAU et de notre vice-président Bernard PICHENOT. Ils sont toujours là pour m'accompagner, me soutenir, prendre une partie du travail et partager la représentation de Périgord-Québec / francophonie auprès de nos jumelages et des instances officielles. Liliane, Bernard, vous êtes de précieux amis, je ne pourrais pas tenir le rythme qu'exige les activités de notre association, sans votre soutien.

Conformément aux exigences statutaires, le conseil d'administration doit se réunir au moins 2 fois par année, sur convocation du président ou au moins de la moitié des membres qui composent le conseil d'administration de notre association.

En 2024, notre conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises.

Date	Lieu de la réunion	Nbre de présents	Nbre de pouvoirs	Présents & pouvoirs
27/01/2024	Castillonnès	13	6	19
13/04/2024	Prigonrieux	10	9	19
17/06/2024	St-Pardoux	11	10	21
29/07/2024	Montrem	13	8	21
12/10/2024	Montrem	14	5	19

Le quorum a donc toujours été atteint lors de chacune de ses réunions du conseil d'administration, nous avons donc été en mesure de voter les points à l'ordre du jour qui le nécessitaient. Les comptes-rendus de ces réunions et ses annexes, ont été rédigés et envoyés aux membres du conseil d'administration, dans un délai raisonnable et bien avant la réunion suivante.

Les membres

Les adhérents représentent la force vitale de notre association : pas de membre, pas d'association. Merci à tous nos membres qui nous ont témoigné à nouveau leur confiance et ce, depuis plusieurs années en adhérant à Périgord-Québec / francophonie. Comme vous le constaterez lors de la présentation du rapport financier, nous avons réussi à augmenter le nombre de nos adhérents en 2024, pour finir au 31 décembre 2024 à 350 adhérents, ce qui nous place à une centaine d'adhérents de notre record d'avant Covid, de 444.

Je rappelle que dès qu'une personne adhère à un de nos jumelages, elle est automatiquement adhérente à Périgord-Québec / francophonie et à la Fédération France-Québec / francophonie. Les personnes qui n'habitent pas une de nos communes jumelées, peuvent adhérer directement à Périgord-Québec / francophonie et donc adhéreront également à la fédération.

Soyons fiers de ce que nous avons accompli en 2024. Notre réseau d'amitié franco-québécois continue à élargir sa toile, toujours tricotée serrée.

Voici ce qui complète mon rapport moral pour l'année 2024. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne fin d'assemblée générale.

Présenté ce 5 avril 2025 à Montrem

Richard BOURGOING

Président de Périgord-Québec / francophonie
Administrateur nationale de la FFQ-F

